

UNE RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

Le secteur municipal est le maître d'œuvre de la démarche Ville-amie des aînés. Plusieurs partenaires, dont les centres de santé et de services sociaux, peuvent accompagner les municipalités.

Ville-amie des aînés est une démarche recommandée par l'Organisation mondiale de la santé et la ministre responsable des Aînés du Québec.

POUR INFORMATION

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Direction de santé publique
450 928-6777, poste 3041

RÉFÉRENCE

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2007).
Guide mondial des villes-amies des aînés.
Vieillesse et qualité de la vie, santé familiale et communautaire.

www.santemonteregie.qc.ca



VILLE-AMIE DES AÎNÉS (VAA)

Le développement social et le développement des communautés sont des stratégies d'interventions qui permettent d'agir sur les déterminants de la santé, comme l'environnement et les habitudes de vie mais aussi sur les déterminants sociaux de la santé que sont le revenu, l'emploi, la scolarité, le logement, la sécurité alimentaire, le transport et le capital social (soutien social, cohésion sociale et participation sociale).

Afin de vous permettre de travailler sur ces déterminants, la Direction de santé publique de la Montérégie a développé une collection de cinq fiches informatives qui présentent différents outils, approches ou démarches.

La présente fiche propose une démarche pour améliorer le bien-être des aînés.



VILLE-AMIE DES AÎNÉS

DÉMARCHE EN MILIEU MUNICIPAL

Ville-amie des aînés est une démarche réalisée sous la responsabilité de la municipalité qui vise à créer un milieu où il fait bon vieillir.

CONDITION DE SUCCÈS

La participation des différents services municipaux, des partenaires de la municipalité et des aînés eux-mêmes.



DES BÉNÉFICES POUR LES AÎNÉS ET LES COMMUNAUTÉS

- Maintenir plus longtemps un état de santé optimal.
- Jouir d'une meilleure intégration et participation sociale.
- Ajouter de la qualité à une longévité en constante progression.
- Maintenir plus longtemps son autonomie.
- Faire bénéficier la communauté de sa participation et de sa contribution active.

